



Pour diffusion immédiate  
Le lundi 13 juin 2005

*Institute for  
Research on  
Public Policy*

*Institut de  
recherche  
en politiques  
publiques*

## COMMUNIQUÉ

### ***Le taux de décrochage politique des jeunes Canadiens : un problème de taille***

***Une étude de l'IRPP constate que l'insuffisance des connaissances politiques en est la cause et propose des moyens pour corriger la situation***

**Montréal** – Alors même que les dernières élections en Colombie-Britannique et au Labrador ont été marquées par des taux de participation peu reluisants, une nouvelle étude publiée par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) révèle que la non-participation des jeunes au processus électoral est un problème particulièrement aigu au Canada. Moins de 40 % des jeunes admissibles à se prononcer pour la première fois se sont prévalus de leur droit de vote lors du scrutin fédéral de 2004. Cette proportion est inférieure non seulement à celle des électeurs canadiens plus âgés mais aussi à celle des jeunes dans presque tous les pays comparables au Canada.

Ce qui inquiète tout particulièrement Henry Milner, auteur de l'étude et chercheur invité à l'IRPP, ce sont les « décrocheurs politiques », c'est-à-dire les jeunes qui sont indifférents à la vie politique et qui n'ont pas les connaissances requises pour pouvoir arrêter leurs choix parmi les partis et les candidats en lice. Ces jeunes abstentionnistes constituent un groupe de plus en plus important au sein des sociétés démocratiques.

Ce n'est pas le fait que des jeunes décident de ne pas voter qui représente la menace la plus grave pour la démocratie, précise Milner, mais plutôt le fait qu'il leur manque les connaissances et les aptitudes de base dont ils ont besoin pour faire un choix éclairé.

L'auteur estime qu'il faut de toute urgence donner plus d'importance à l'éducation civique et réformer les institutions démocratiques afin de combattre l'apathie des jeunes électeurs. Il n'est pas convaincu que cet abstentionnisme soit l'expression d'une « réflexion sérieuse des jeunes sur les déboires des élites politiques » et ne croit pas non plus que « la démocratie est mieux servie lorsque les ignorants s'abstiennent d'y prendre part ».

Milner souligne qu'au Canada, ce sont les provinces qui, en raison des pouvoirs constitutionnels qu'elles détiennent dans ces domaines, sont le mieux placées pour donner suite à ses recommandations. Il propose notamment les réformes suivantes :

#### Système d'éducation

- ◆ Retenir les jeunes à l'école assez longtemps pour qu'ils puissent acquérir les aptitudes et les habitudes que confère l'apprentissage et qui faciliteront leur insertion dans la société lorsqu'ils atteindront l'âge adulte.
- ◆ Donner aux étudiants des cours d'éducation civique à partir de l'âge de 15 ou 16 ans.
- ◆ Maximiser les bienfaits des cours d'éducation civique en abaissant l'âge de voter à 16 ans.

- ◆ Veiller à ce que, dans les cours d'éducation civique, on présente les positions adoptées par les différents partis à l'égard des grands dossiers locaux, régionaux et nationaux, et à ce que les partis viennent eux-mêmes exposer ces positions devant les étudiants.
- ◆ Compléter l'éducation civique par des activités conçues de façon à inculquer des habitudes civiques aux jeunes qui approchent l'âge de voter (des élections simulées, par exemple).

#### Institutions politiques

- ◆ Adopter un système électoral de représentation proportionnelle. Ce système donne aux petits partis, qui adoptent des positions de principe distinctives et qui jouissent d'un certain appui populaire, de meilleures chances d'être représentés par des porte-parole démocratiquement élus.
- ◆ Établir une date fixe pour les élections, ce qui permettrait notamment aux organisateurs des cours d'éducation civique, des élections simulées et d'autres activités destinées à encourager les jeunes à voter, de planifier leurs programmes longtemps d'avance.

Ce qui importe avant tout, dit Henry Milner, c'est que les mesures liées à l'éducation civique encouragent les jeunes à être attentif à l'information politique. Il croit que les mesures de ce genre pourront contribuer à une baisse sensible des taux de décrochage politique.

« Are Young Canadians Becoming Political Dropouts? A Comparative Perspective » est la dernière étude de la collection *Choix* à paraître dans le cadre du programme de recherche de l'Institut, Renforcer la démocratie canadienne. Elle est disponible sur le site Web de l'Institut : [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

-30-

Pour tout renseignement ou toute demande d'entrevue, prière de communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir par courriel les avis aux médias et communiqués de l'IRPP, veuillez vous abonner à notre service de distribution en ligne, à l'adresse [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques est un organisme sans but lucratif national et indépendant, dont le siège se trouve à Montréal.

#### Renseignements :

Jasmine Sharma ([jsharma@irpp.org](mailto:jsharma@irpp.org))

Directrice des communications et des relations publiques (IRPP.org)

Bureau : (514) 985-2461, poste 324; cellulaire : (514) 235-8308